

Saint-Bardoux Infos

Décembre 2023

Le mot du maire

Ces quelques mots sont destinés à rendre hommage à Thomas décédé dans des circonstances dramatiques, comme à transmettre nos condoléances à sa famille et lui dire aussi à quel point toute la population de Saint-Bardoux partage sa peine. Ils s'adressent aux parents, aux frères mais aussi plus largement à toute sa famille et à ses copains. A travers lui, c'est tout un territoire qui est meurtri, le nôtre.

Certains de nos enfants, des jeunes de Saint-Bardoux étaient présents le soir du 18 novembre à Crépol. S'ils ont eu la chance d'être épargnés physiquement, c'est moralement, au plus profond de leur être, qu'ils ont été atteints. La plaie est profonde ; elle restera, cicatrice indélébile, née d'une irrémédiable blessure. Les jeunes présents à cette soirée ou qui auraient pu l'être se posent infailliblement la même question : « pourquoi lui ? Cela aurait pu être moi ! » Oui, pourquoi Thomas ? Pourquoi un jeune plein de vie qui portait les valeurs d'une camaraderie exemplaire véhiculée par son sport favori a-t-il été désigné pour devenir la victime ? Nous pourrions nous poser mille fois cette question sans avoir jamais de réponse.

A l'heure où les forces de l'ordre poursuivent leur enquête, la plus grande réserve nous semble de rigueur. Quelles que soient les causes de la barbarie, nous sommes tous conscients qu'on ne peut répondre par la loi du talion. Et que la seule réponse possible est de fermeté.

Mais en attendant, comment éviter de recommencer ? Comment aider nos jeunes à comprendre ce qui leur arrive, à surmonter leur détresse, leurs doutes, et leur légitime révolte ? Certes, on peut soupçonner la fracture sociale d'être devenue le ferment d'une inqualifiable violence, regretter le règne d'une société où l'argent est une valeur cardinale et appeler nos responsables politiques à plus de justice sociale et à plus de dialogue. Où puiserons-nous cependant encore la force et le cœur d'aller de l'avant ? Songeons humblement à Thomas, à tous ceux qui se voudraient unis et réunis aujourd'hui à cette époque de l'année où l'humanité se prépare à célébrer la paix pour entrer dans une période de fêtes et préparons-nous dans le même esprit à partager le message dont il fut porteur par l'exemple de sa jeune vie, la culture de ces moments en famille et entre amis où se tissent les liens nécessaires à la construction d'une société apaisée.

Je souhaite ainsi retrouver nos jeunes, comme j'aspire à vous retrouver, et être parmi vous tous à l'occasion des vœux de notre municipalité, le 13 janvier prochain, espérant que l'actualité nous accordera un répit pour nous permettre de nous concentrer, de nous ressourcer et de nous reconforter mutuellement.



Cordialement

Sommaire

Informations municipales	p. 2
Vie associative	p. 5
Procès-verbaux des Conseils Municipaux	p. 7



Informations municipales

UNE NOUVELLE SALLE POUR LES ASSOCIATIONS : LA « SALLE DU STADE »

Vétuste et dégradée suite à plusieurs actes de vandalisme, la salle mitoyenne des vestiaires du terrain de foot était promise à la démolition si des travaux de rénovation n'y étaient pas engagés rapidement. C'est ce à quoi la municipalité a décidé de procéder dans un souci de préservation du patrimoine communal bâti, mais aussi dans l'optique des futurs travaux de l'école qui verra la fermeture provisoire des lieux actuels de réunion.

Le chantier a débuté par une remise en état du système d'évacuation des eaux usées, puis le remplacement des fenêtres, la pose de volets roulants destinés à sécuriser le lieu et l'isolation des murs et du plafond. Un nouveau carrelage a été posé et des toilettes à accès pour les personnes à mobilité réduite ont été installées pour répondre aux normes les plus récentes. Pour le chauffage, nous avons opté pour une pompe à chaleur répondant plus facilement à des demandes intermittentes. L'ensemble de ces travaux a été complété par le remplacement des chauffe-eau et du chauffage des vestiaires.

Près de 75 000 € ont été investis dans ce bâtiment, opération qui n'aurait pas été possible sans les subventions du Conseil Départemental de la Drome à hauteur de 45 %, de l'Etat pour 25 %, ainsi que du Syndicat de Distribution d'Energie (SDED) pour 10 % dans le cadre de réduction des consommations d'énergie. Le reste à charge pour la commune est de 12 000 € une fois la TVA sur les travaux à récupérer, soit guère plus que le coût d'une démolition. Nous tenons à remercier Madame Marie-Lise Chave de l'entreprise ART et Vi qui a dirigé et coordonné les travaux de façon efficace et rapide, ainsi que toutes les entreprises qui sont intervenues sur ce chantier.



Fonctionnel et sécurisé, ce nouveau local, sobriement baptisé « Salle du stade » afin de faciliter sa localisation, est maintenant terminé. Quelques aménagements intérieurs sont encore à réaliser pour le rendre encore plus pratique et accueillant. D'une superficie de 65 m² intermédiaire entre l'actuelle petite salle des Associations et la grande salle des

Fêtes, la salle du stade est destinée à toutes les associations de Saint-Bardoux qui en feront la demande, ponctuelle ou régulière, pour des moments de convivialité ou de travail. C'est pour cela qu'une première réunion s'y est tenue, le 26 octobre dernier, avec l'ensemble des associations de Saint-Bardoux, afin de découvrir ce nouveau lieu et présenter le règlement de son utilisation.

LE PROJET DE RENOVATION DE L'ÉCOLE COMMUNALE AVANCE !

Après la pré-étude faite en association avec le Conseil en Architecture et Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Drôme, puis la phase d'appel d'offre à la maîtrise d'œuvre permettant de choisir un architecte, c'est le cabinet ECOTEAM de Romans qui a été retenu au mois de juin pour assurer la rénovation de notre école communale.



Stéphane Negro, l'architecte en chef du cabinet Ecoteam aux côtés d'Etienne Larat lors d'une présentation de l'avant-projet en présence des élus du Conseil Municipal et des deux maitresses de l'école.

S'en est suivie une période d'échange avec la population au travers d'ateliers participatifs, les utilisateurs et la mairie, qui a permis à l'architecte de s'imprégner de l'esprit du village ainsi que des besoins et des attentes de la commune. Au mois de septembre un avant-projet sommaire (APS) a été rendu permettant de définir les grandes lignes architecturales du projet ainsi que les grandes lignes budgétaires permettant de débiter le long processus de demande de subventions.

Le budget prévisionnel de ce chantier est important : 1 700 000 € de coût travaux, soit un total de 2 165 000 € HT, incluant les frais de diagnostic, de contrôle, de maîtrise d'œuvre. Afin d'obtenir le taux de subventions maximum de 80 %, l'ensemble des différents acteurs du financement des collectivités va être sollicité :

le Département, l'Etat, la Région, l'Europe, sans oublier le SDED et Valence Romans Agglo. Il devrait ainsi rester à la charge de la commune environ 430 000 € HT.

Les travaux se feront en deux phases distinctes :

1) la construction des nouvelles salles de classe en prolongement de la façade Est de la mairie jusqu'au parking et la réhabilitation de l'ancien préau ouest pour accueillir le restaurant scolaire. Le nouveau bâtiment reposera sur un complexe bois-paille, afin d'obtenir des qualités thermiques et acoustiques optimales. En outre, le bâtiment produira lui-même l'énergie nécessaire à l'alimentation d'une pompe à chaleur destinée à assurer le complément de calories utile à maintenir une température idéale dans les salles.

2) La partie rénovation et mise en conformité de l'ancien bâtiment, destiné à accueillir la garderie et les salles de réunion, débutera en octobre 2025 lorsque la nouvelle école sera terminée et que les deux classes auront déménagé dans les nouveaux locaux.

La fin de l'ensemble du chantier est prévue pour octobre 2026.



Vue panoramique de l'avant-projet :
en prolongement de la mairie,
à gauche, la salle de motricité
à droite les nouvelles salles de classe

TRAVAUX ET MISE AUX NORMES DU CIMETIERE DE SAINT-BARDOUX

Le précédent Conseil Municipal avait initié la procédure réglementaire de reprises de concessions en état d'abandon. Cette procédure, très longue et complexe, a pris fin en novembre 2022. Face à cette échéance le nouveau Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, a fait le choix de budgéter sur l'année 2023 ces travaux. C'est l'entreprise de pompes funèbres Guimbaud de Saint-Donat qui a été choisie pour réaliser l'opération. Afin de pouvoir démarrer ces reprises de concessions, la réglementation impose aux communes la présence d'un ossuaire (bâtiment où sont conservés les ossements recueillis lors des exhumations). Or le cimetière de Saint-Bardoux en était dépourvu. Afin d'avancer sur ce dossier, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, a décidé de procéder aux travaux de construction d'un ossuaire, et de reprises de cinq concessions de l'ancien cimetière, prochainement de nouveau disponibles à la location.

L'enveloppe budgétaire initialement prévue a ainsi été respectée et notre cimetière sera aux normes d'ici la fin de cette année.

PANNEAUPOCKET

Nous vous rappelons que la municipalité de Saint-Bardoux est équipée de l'application PanneauPocket afin de diffuser ses informations en temps réel. Il s'agit d'une application gratuite, anonyme et sans publicité que vous pouvez télécharger dès à présent. Pour cela :

- 1) Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette, tapez « PanneauPocket » dans la barre de recherche, puis « Installer »
- 2) Une fois l'application ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez « Autour de moi »
- 3) Cliquez sur le ♥ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.

Bonne utilisation !



ÉTAT CIVIL

Nous avons le plaisir
de vous annoncer
la naissance de

Alba Thibaud

le 23 septembre 2023,

Evan Desse

le 5 octobre 2023,

Léonie Denys

le 12 octobre 2023,

et le PACS de

**Mme Gabriella Fogassy
& M. Hubert Allemand**

Nous avons le regret
de vous annoncer
le décès de

M. Jean-Michel Petit

le 3 octobre 2023

Vie associative

FIN DE PARCOURS POUR LA FNACA DE SAINT-BARDOUX

Lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre dernier, Jean-Simon Faure a annoncé au cours de son discours que la FNACA de Saint-Bardoux avait décidé de se dissoudre en raison du nombre décroissant des membres qui l'avaient animée jusque-là. Ces derniers vont rejoindre la FNACA de Saint-Donat afin de continuer à œuvrer pour la mémoire des anciens combattants. Nous tenons à remercier tout particulièrement monsieur Joseph Meynaud, pour le temps et l'énergie qu'il a consacrés à cette association en tant que président.



Le porte-drapeau, Timéo Delencre et Joseph Meynaud à ses côtés
Au fond, Jean Simon Faure lors de son discours, aux côtés de Catherine Cointe et Etienne Larat

LES JEUNES BARDOUSIENS ONT FETE HALLOWEEN



Comme l'an passé, le stage sur le thème d'Halloween organisé par Elodie Bonnet et son association « Passion danse et Mouvement » pendant les vacances de la Toussaint a été très apprécié. Ce fut l'occasion pour la quinzaine d'élèves rassemblés de confectionner et présenter des déguisements à faire frémir les plus endurcis ! Tous affichaient de larges sourires et les familles étaient ravies.

UNE MATINEE BOUDIN REUSSIE

La traditionnelle matinée boudin organisée par l'ACCA de Saint-Bardoux a eu lieu dimanche 12 novembre. Une quinzaine de chasseurs étaient présents pour participer à la préparation et à la vente de quelque 300 mètres de boudin et 850 caillettes. Tout a été vendu, y compris à la buvette où était proposé à la dégustation un excellent vin blanc moelleux de chez Rousset, à Triors. Rappelons que les recettes de cette opération sont attribuées à l'entretien des locaux de chasse, à l'amélioration de la sécurité (construction de mirador, de panneaux de signalisation ou de communication), ainsi qu'à l'entretien de la faune et de la flore de notre territoire.



LE BAR D'OU LIEN FAIT PEAU NEUVE

L'Assemblée Générale du Bar d'Où Lien s'est tenue le 20 octobre dernier. Le président et la secrétaire ayant annoncé vouloir passer la main, c'est dans l'esprit de cette association qu'une tri-présidence a été retenue : Lucie Rollet, Estelle Pierro et Christine Larat-Lini co-présideront désormais l'association, Betty Rollet conservant sa fonction de trésorière.

Le montant de l'adhésion annuelle a été maintenu à la somme symbolique de 2 € et un palabre est d'ores-et-déjà exceptionnellement programmé mardi 13 décembre, de 18 h à 19 h 30, à la salle des Associations afin d'entériner ce « renouveau » en fonction des envies et projets de chacun.

Parmi les propositions déjà avancées, on peut noter :

- la volonté de continuer à créer du lien intergénérationnel. Pour cela, le Bar saisonnier devrait de nouveau ouvrir tous les mardis du 21 mai au 27 août sous le marronnier de la place de la mairie.

- des soirées culturelles, musicales ou simplement conviviales continueront à être organisées : galette des roi (janvier), jeux, concours de gâteaux (mars), karaoké...

Ces propositions ne sont pas exhaustives et peuvent évoluer ou être modifiées. Elles seront validées par les membres de l'association, toujours dans le respect des objectifs du Bar d'Où Lien. Tout le monde est bienvenu. Aussi, on vous attend nombreux mardi 13 décembre !

LE CCAS FETE NOËL

Fort d'une longue expérience, le CCAS se prépare à accueillir la fin de l'année. Pour la convivialité, il propose cette année à ses aînés un repas au restaurant Lapapem à Peyrins, le 7 décembre 2023 prochain. Ceux qui ne souhaitent pas déjeuner auront toutefois la possibilité de recevoir le traditionnel et très apprécié colis, commandé auprès de la Société « Régal fermier ». La distribution des colis se fera le lundi matin 4 décembre, avec un accueil café en salle des associations, puis l'après-midi à domicile, par les membres de l'équipe du CCAS qui joindront aux colis les cartes de vœux réalisées par Zélia et les enfants de la garderie. Autant de petites attentions destinées à réchauffer les cœurs !

Les enfants seront également à l'honneur avec le goûter de Noël qui leur sera offert le jeudi 14 décembre à la cantine, immédiatement après l'installation des décorations sur le parking de l'école à 16 h., avec le passage de notre père Noël préféré.

A tous, Catherine Cointe et l'équipe du CCAS souhaitent beaucoup de joie et de plaisir partagés.

UN NOUVEAU MARCHÉ DE NOËL A SAINT-BARDOUX EN 2023

Pour la fierté de son village, cette année encore, Saint-Bardoux souscrit à la tradition des marchés de Noël. Ce sera le vendredi 15 décembre, à la sortie de l'école, à l'heure où le père Noël commence à enfiler ses bottes pour se pencher sur les vœux des enfants petits et grands. Le marché s'installera au cœur du village, place Joseph Larat, entre église, école et mairie, à partir de 16 h. et jusqu'à 22 h. pour les plus vaillants. Tout le monde est chaleureusement invité et bienvenu : producteurs locaux et de terroirs, petits artisans d'art, associations locales, habitants de la commune et des communes voisines, animateurs divers. Un seul marché au service d'une même cause : Noël 2023 où marché hebdomadaire et marché de Noël ne feront qu'un pour enchanter un moment unique !

Petite restauration, buvette, vin chaud, marrons grillés et animation du crû seront de la partie pour entretenir les liens qui réchauffent et la joie du partage.